



# DEMANDE D'ADHÉSION SAISON 2021-2022

## FICHE D'INFORMATION

### ETAT CIVIL DE L'ADHÉRENT (merci d'écrire lisiblement)

PRENOM	NOM	SEXE
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	
ADRESSE		
CODE POSTAL	VILLE	
TELEPHONE DOMICILE	TELEPHONE PORTABLE	
E-MAIL	@	Taille + Pointure
QUE DEVONS-NOUS SAVOIR EN CAS D'URGENCE ? (maladie, allergie, traitement)		

### PERSONNE A CONTACTER

PRENOM	NOM
LIEN DE PARENTE	TELEPHONE TRAVAIL
TELEPHONE DOMICILE	TELEPHONE PORTABLE

### PIECES A FOURNIR

<input type="checkbox"/> COPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE OFFICIELLE DU JOUEUR (pour les nouveaux joueurs uniquement) <input type="checkbox"/> UNE PHOTO D'IDENTITE RECENTE <input type="checkbox"/> DEMANDE DE LICENCE FFF DUMENT REMPLIE <input type="checkbox"/> VISITE MEDICALE VALIDE (sur demande de licence) OU QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES RENOUVELLEMENTS ET CHANGEMENTS DE CLUB <input type="checkbox"/> COTISATION ANNUELLE (voir grille tarifaire)	MOYENS DE PAIEMENT	
	<input type="checkbox"/> ESPECES ..... € <input type="checkbox"/> PASS + ..... € <input type="checkbox"/> ANCV ..... € <input type="checkbox"/> CCAS FN ..... € <input type="checkbox"/> CCAS Loisir ..... € <input type="checkbox"/> CE ..... € <input type="checkbox"/> PASS SPORT ..... € <input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> CHEQUE (S) NOM ..... BANQUE ..... N° ..... / ..... € N° ..... / ..... € N° ..... / ..... €

**TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA REFUSÉE**

<p style="text-align: center;"><b>Information importante sur les remboursements consentis</b></p> <p>Le remboursement d'une cotisation peut intervenir exceptionnellement pour cause de déménagement ou raison médicale justifiée. Il sera réalisé au prorata des mois restant ET en déduisant les investissements engagés, et ce, avant le 31 décembre.</p> <p>Le non-suivi des entraînements, les absences répétées ou la non convocation/sélection à des matchs <u>ne sont pas des raisons valables de remboursement.</u></p>	<p style="text-align: center;"><b>MOTIF DU REMBOURSEMENT</b></p> <input type="checkbox"/> DEMENAGEMENT <input type="checkbox"/> RAISON MEDICALE (justificatif)  DATE ..... MONTANT ..... € CHEQUE N° .....
--	---

### CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT DU CLUB

U6 - U7 - U8 - U9 - U10 - U11 - U12 - U13 - U14 - U15 - U16 - U17 - U18 - U19 - U20 - SE - VE - DI - ED - AR

DATE DE DEPOT

RÉCEPTIONNE PAR

PAQUETAGE REMIS

OUI       NON



92S772 du 6 mars 2015



# DEMANDE D'ADHÉSION SAISON 2021-2022

## Autorisations et engagement

Je soussigné(e) ....., agissant en mon nom, ou en qualité de représentant légal de l'enfant nommé ci-dessous.

### AUTORISATION PARENTALE *(seulement pour les mineurs)*

NOM	PRENOM
<input type="checkbox"/> Autorise mon fils ou ma fille à pratiquer le football au sein du GARCHES VAURESSON F.C.	
<input type="checkbox"/> Atteste que mon fils ou ma fille : Rentrera seul(e) après les entraînements et/ou les matches	
<input type="checkbox"/> Rentrera accompagné(e) après les entraînements et/ou les matches par le ou les personnes suivantes :	<i>(nommer distinctement les personnes)</i> ..... ..... .....

### AUTORISATION PHOTOS ET VIDEOS *(pour l'ensemble des adhérents)*

<input type="checkbox"/> Autorise le GVFC à photographier et filmer mon fils, ma fille ou moi-même, seul(e) ou en groupe, ainsi qu'à les utiliser sur des supports de communication pour faire la promotion du club, du district, de la ligue ou de la fédération	<input type="checkbox"/> N'autorise pas le GVFC à photographier et filmer mon fils, ma fille ou moi-même, seul(e) ou en groupe, ainsi qu'à les utiliser sur des supports de communication pour faire la promotion du club, du district, de la ligue ou de la fédération
---	---

En signant ce document, je m'engage à respecter et à faire respecter le **règlement intérieur de l'association** ainsi que ses statuts. Le non-respect de ceux-ci m'expose ou expose l'adhérent que je représente à des sanctions prévues dans l'article 18 des statuts de l'association. (Disponible sur le site internet du Club et affiché au Club House)

Date : \_\_\_\_\_ Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal)



92S772 du 6 mars 2015